



La gestion des concentrations de frai : dernières nouvelles de la *Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations*

Yvonne Sadovy

La *Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations* (SCRFA) est née en 2000 du constat de la vulnérabilité particulière des concentrations de frai face aux pêcheurs qui les recherchent de plus en plus souvent, du fait qu'elles font rarement l'objet de mesures de gestion et qu'elles sont rarement prises en compte dans la conception ou la mise en œuvre d'aires marines protégées. En outre, la SCRFA reconnaît et recommande que la gestion et la conservation, pour être efficaces, doivent être fondées sur des bases scientifiques saines. Les concentrations de frai étant souvent la seule période de reproduction pour nombres d'espèces à valeur commerciale, leur disparition ou leur déclin peut avoir de graves effets sur la viabilité du stock, comme ce fut le cas pour le mérou rayé, *Epinephelus striatus*, dans les Caraïbes et dans la zone tropicale de l'Atlantique occidental. Cette espèce, autrefois d'une grande importance commerciale, est aujourd'hui candidate à l'inscription sur la liste des espèces menacées des États-Unis et figure déjà sur la liste rouge du même type de l'UICN (Union mondiale pour la nature) en grande partie, semble-t-il, du fait de l'exploitation incontrôlée de ses concentrations de frai. Un nombre croissants d'exemples se font jour dans la région indo-Pacifique où le déclin des concentrations exploitées se confirme face aux pressions de pêche visant à satisfaire tant le marché des poissons vivants que ceux du poisson réfrigéré (mort).

Financée en 2002 par la *Packard Foundation* et forte actuellement de près de 200 membres (biologistes, gestionnaires, spécialistes de l'environnement et halieutes), la SCRFA œuvre à la réalisation de plusieurs objectifs pour que les concentrations de frai puissent figurer en meilleure place dans les programmes de conservation et de gestion. Nos efforts visent en particulier la promotion de mesures de protection qui ne soient pas seulement utiles mais aussi fondées sur des bases biologiques saines. Nos principaux objectifs sont les suivants :

1. faire mieux connaître la vulnérabilité des concentrations de frai face à l'exploitation ;
2. rechercher les options et les moyens pratiques pour la gestion des concentrations de frai de poissons de récif ;
3. mener ou favoriser des travaux visant à satisfaire aux besoins majeurs en matière de connaissances biologiques, de gestion et de suivi ;
4. diffuser informations et conseils, soit directement soit par la réalisation de matériels et de publications consacrés à la recherche sur les concentrations de frai, à leur suivi, etc. ;
5. élaborer une base mondiale de données exhaustives sur les concentrations de frai des poissons récifaux qui relèverait du domaine public avec la

possibilité de saisir des informations et d'en extraire, afin d'aider et de promouvoir toute initiative d'étude et de gestion des concentrations.

À ce jour, les progrès suivants ont été accomplis :

1. L'Appel entériné par les participants au Deuxième symposium international sur la gestion des écosystèmes marins des tropiques (ITMEMS2), qui s'est déroulé en mars 2003 à Manille, reconnaît officiellement l'importance biologique et la vulnérabilité des concentrations de frai, et demande qu'elles soient protégées et gérées dans les écosystèmes tropicaux du monde entier. Cet Appel se termine sur la recommandation ci-après (le texte complet de l'Appel est disponible en anglais à l'annexe 1 - Attachment 1 - du document intitulé *Action Statement* à l'adresse Internet www.icriforum.org/itm.html).

"... les concentrations de frai doivent faire l'objet d'efforts de conservation par la mise en place de solides stratégies de gestion. Dans toute la mesure du possible, ces stratégies doivent comprendre une protection totale ou des mesures diverses à même d'assurer la continuité des populations qui constituent ces concentrations, l'intégrité des écosystèmes récifaux ainsi que des moyens d'existence et une source de nourriture pour les communautés qui dépendent des espèces prenant part à ces concentrations".

2. Un site Web a été créé pour présenter divers matériaux et informations dont une lettre d'information (le numéro 3 est paru en août 2003 et le numéro 4 en décembre de la même année ; les contributions au prochain numéro sont les bienvenues), des articles à caractère scientifique, éducatif ou d'intérêt général, des réalisations vidéographiques, des publications pertinentes et des renseignements sur les travaux de la SCRFA (www.scrfa.org).
3. Un manuel pratique exhaustif traite de tous les aspects des travaux concernant les concentrations de frai, qu'il s'agisse du suivi des poissons sur les sites de concentration, de l'étude du comportement de reproduction, des enquêtes auprès des pêcheurs pour ce qui est de la situation actuelle et de l'histoire de l'exploitation des concentrations, du déplacement de la masse d'eau sans omettre les options de gestion et de conservation. Y figurent également une bibliographie et des études de cas. Ce manuel est disponible sur le site Web ou encore sous forme papier ou sur un cédérom en me joignant à mon adresse électronique ci-dessous.
4. Une nouvelle méthode de suivi des concentrations est en cours de développement ; elle conjugue direc-

tement les informations recueillies par système GPS (système mondial de localisation par satellite) au nombre de poissons décomptés dans la concentration, en les reliant géographiquement au site de concentration. La méthode est d'utilisation aisée, et réduit largement la marge d'erreur et les difficultés inhérentes aux techniques de suivi plus classiques (voir la lettre d'information n°3 de la SCRFA).

5. La base de données mondiale comporte désormais des renseignements sur plus de 500 concentrations et la préparation du logiciel devant permettre la saisie et l'extraction de données sur le site Web de la SCRFA est presque terminée. Des informations ont été recueillies dans la littérature scientifique, par le biais de communications personnelles et dans le cadre d'enquêtes sur le terrain lors d'entretiens approfondis, dans les cas où peu de travaux ont été publiés. Plus de 100 entretiens ont été menés à bien aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Fidji, à Palau, et aux États fédérés de Micronésie ; ceux menés aux Philippines ne sont pas achevés. D'autres seront conduits sous peu en Malaisie et dans la partie orientale de l'Indonésie. Les enquêtes sur le terrain seront disponibles sous forme résumée sur le site Web de la SCRFA. Il en ressort à ce jour qu'au moins 50 concentrations jamais enregistrées auparavant sont exploitées. Les sites de concentration sont décrits dans la base, mais leur position géographique exacte n'est pas précisée au public pour éviter toute exploitation supplémentaire.

Nous continuons à fournir les informations et le soutien voulus tout en attirant l'attention générale sur les concentrations de frai par le biais d'activités allant d'une contribution technique aux programmes de conservation et de gestion mis en œuvre par d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et par les services des pêches des pays, à la présentation de nos travaux dans les enceintes internationales, à la diffusion d'informations et à la réalisation d'outils didactiques. L'an dernier, des communications ont ainsi été présentées à Palau et aux Philippines (juin et juillet 2003), dans le cadre de la Conférence des directeurs des pêches de la CPS (août 2003), lors de la Conférence du *Gulf and Caribbean Fisheries Institute* (novembre 2003) et devant des ONG et des services des pêches là où des enquêtes ont été conduites sur le terrain. En 2004, nous prendrons part au Quatrième World Fisheries Congress au Canada et au Dixième symposium international des récifs coralliens au Japon, entre autres réunions. Dans le cadre de cette dernière manifestation, nous lançons un appel à contributions au mini-symposium que nous consacrerons aux concentrations de frai.

Pour en savoir plus sur la SCRFA et ses activités, ou pour tout autre renseignement, veuillez nous joindre à scrfa@hkucc.hku.hk.



Le point sur l'élaboration de normes sectorielles pour l'exploitation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration

Rezal Kusumaatmadja¹, Geoffrey Muldoon² et Peter Scott³

Introduction

Comme décrit dans l'édition précédente de ce bulletin (n° 11, avril 2003, pages 47 à 50), le *Marine Aquarium Council* (MAC) et *The Nature Conservancy* (TNC) ont lancé un projet en vue d'élaborer des normes pour la filière des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration. Le projet a pour but de réunir les parties intéressées et de dégager un consensus sur les "meilleures pratiques" qu'il convient d'adopter afin d'améliorer le fonctionnement de la filière et de veiller à sa pérennisation, ce qui sous-entend celle des zones récifales, des stocks d'animaux marins et des communautés de pêcheurs. Ce projet jouit du soutien du Groupe de travail sur les pêches du Conseil de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), du Département d'État des États-Unis, de la Fondation MacArthur et de la Fondation Packard.

Les normes déterminent les meilleures pratiques d'évaluation et de gestion des stocks de poissons et d'autres animaux marins, de capture et d'élevage, de transport et de stockage, et pour ce qui touche à la santé humaine et à sa protection. Leur application est facultative.

On s'attend à ce que ces normes servent de guide aux acteurs de ce secteur de production, aux pouvoirs publics, aux organismes de conservation du milieu marin et aux autres parties prenantes et qu'elles permettront de veiller à ce que la filière d'exploitation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration devienne un secteur pérenne de grande valeur offrant de meilleurs moyens d'existence aux pêcheurs locaux, tout en préservant l'habitat récifal qui abrite ce type de pêcherie. Par exemple, les pouvoirs publics pourraient s'en inspirer pour élaborer les règles et règlements applicables à la filière dans leur propre

1. *Marine Aquarium Council* – 923 Nu'uuanu Avenue - Honolulu, Hawaii 96817 (États-Unis d'Amérique) : rkusuma@aquariumcouncil.org
 2. Consultant : g.muldoon@impac.org.au
 3. *Marine Aquarium Council* : peter.scott@aquariumcouncil.org